

EDITO

La recherche et l'innovation managériale jouent un rôle crucial dans la transformation des organisations et leur adaptation à un environnement en constante évolution. En explorant de nouvelles approches, outils et pratiques, elles permettent d'améliorer l'efficacité, la prise de décision et la résilience face aux défis contemporains. L'innovation managériale ne se limite pas à la technologie; elle englobe également des transformations culturelles, organisationnelles et stratégiques qui favorisent l'agilité et la collaboration. Investir dans la recherche en management est donc essentiel pour anticiper les tendances, optimiser les performances et garantir un avantage concurrentiel durable dans un monde de plus en plus complexe.

La 6^{ème} EDITION EN BREF

le Réseau des Instituts des Finances Publiques des pays d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes (RESIFIP), présidé par la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc, a organisé les 20 et 21 mai 2024 à Rabat, en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale, la Banque Islamique du Développement et Expertise France, la 6^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP) sous le thème : « La Recherche et l'Innovation Managériale dans la Gestion des Finances Publiques ».

Cet événement a réuni des responsables des finances publiques, des experts internationaux, ainsi que des représentants de divers ministères des finances. L'objectif était d'examiner les défis posés par la recherche et l'innovation dans ce domaine, tout en identifiant les meilleures pratiques et les stratégies d'adaptation pour renforcer la gestion des finances publiques à l'échelle internationale.

La conférence a été structurée autour de deux panels. Le premier panel a traité de la recherche en finances publiques, en mettant en lumière des expériences internationales, notamment celles du Canada, du Gabon de la RDC et du Maroc. Les discussions ont porté sur des rapports récents relatifs à la gestion des finances publiques, l'importance de la transformation numérique, et la nécessité d'une meilleure intégration de la gestion axée sur les résultats. Les défis liés à la performance financière, à la dette publique et à la gouvernance ont également été soulignés, ainsi que l'importance d'une recherche continue pour améliorer les systèmes financiers.

Le deuxième panel s'est concentré sur l'innovation managériale dans la gestion des finances publiques. Des intervenants du Burkina Faso, de la France, du Bénin, du Cameroun, de la Mauritanie et du Maroc ont partagé leurs expériences sur la modernisation des finances publiques, notamment par l'adoption de nouvelles technologies et la restructuration des services. L'intégration de pratiques managériales modernes, inspirées du secteur privé, a été mise en avant comme un levier clé pour améliorer l'efficacité des services publics.

En conclusion, les débats ont permis aux participants d'explorer divers axes de recherche à développer dans le cadre du RESIFIP, en particulier sur des thématiques telles que la gestion des ressources publiques face aux défis climatiques et économiques, ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la transparence et l'efficacité des finances publiques.



DANS CE NUMÉRO

Edito	1
La 6 ^{ème} EDITION EN BREF	1
Panelistes	2
Faits Marquants	2
Bilan des activités du RESIFIP 2017 - 2023	3
Résultats de l'enquête menée en marge de la CIFP 2024	3
Atelier : Renforcement des capacités	4

NEXT EVENT :

La 7^{ème} édition de la Conférence des Finances Publiques (CIFP) sera tenue en mois de mai 2025, à la Côte d'Ivoire.

Panel 1 La Recherche en Finance Publique : une Evolution Permanente et un Défi de la

Coordination et de la Gouvernance



Mme. Caroline NDEBE
Vice-Présidente du Comité Scientifique
Programme Supérieur de Spécialisation
en Finances Publiques
République du Cameroun

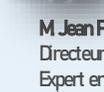
M Frédéric MARTIN

Président de l'Institut COMPASS et Économiste principal
Canada



M Ernest TSATSAB

Docteur-Chercheur à l'Institut de l'Économie et des Finances Régional.
Assistant à la faculté de Droit et des sciences économiques de Libreville.
RÉPUBLIQUE GABONAISE



M Jean Paul NEMBO

Directeur Général de l'École Nationale des Finances
Expert en légistique
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



M Younes RIAH

Chef de division de la Recherche et Études
Trésorerie Générale du Royaume

Panel 2 L'innovation managériale dans les finances publiques : à la découverte des enjeux, des défis et des pratiques inspirantes et durables



M Adama BADOLO

Directeur Général de l'École Nationale des Régies Financières
Coordinateur Afrique de l'Ouest du Réseau des
Instituts des Finances Publiques
République du Burkina-Faso

M Daouda KONE

Directeur Général de Lida & Koné Group.
Directeur Général de LMS (Lead Management Strategy)
École Nationale des Régies Financières
République du Burkina-Faso



M Éric BANDO

Chef de Service des Etudes et de la Prospective à la Direction
des Ressources humaines du Ministère des Finances
Chef de l'Unité du Développement de la Coopération
et de la Formation Continue - PSSFP

République du Cameroun

M Mohamed Abbe JEILANI

Chargé de Mission à la Primature
République Islamique de la Mauritanie



Mme Isabelle MOCELIN

Cheffe de projet d'Appui Régional à la Formation des Cadres des Impôts
et des Douanes au sein de l'UEMDA et CBMAC
Expertise France
République Française

Mme Vicentia AKOTOKRY

Directrice Départementale des Impôts du Littoral
République du Bénin



Mme Hajar BENAMEL

Cheffe de la Division de la Réforme Budgétaire
Direction du Budget
Ministère de l'Économie et des Finances

Faits Marquants



Dans le cadre de l'harmonisation et de la clarification des communications, il a été décidé d'adopter l'acronyme RESIFIP pour désigner le Réseau des Institutions de Formation en Finances Publiques, reflétant ainsi son identité et sa mission. Par ailleurs, l'acronyme CIFP sera désormais utilisé pour désigner la Conférence Internationale sur les Finances Publiques, permettant une reconnaissance plus simple et cohérente lors des échanges et des événements. Ces choix visent à renforcer la visibilité et l'impact de ces structures auprès des partenaires et des parties prenantes.



La Guinée-Bissau s'apprête à rejoindre officiellement le réseau en tant que nouveau membre, marquant une étape significative dans le renforcement de la coopération régionale. Son adhésion sera effective dès la réception de la demande officielle, témoignant de son engagement à contribuer activement aux objectifs communs. Par ailleurs, la Guinée-Bissau sera désignée comme coordonnateur pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, un rôle clé qui permettra de renforcer la synergie entre les membres et d'accompagner le développement des initiatives dans ces régions stratégiques.

Une commission ad hoc chargée de mener une réflexion approfondie sur les moyens et les mécanismes de valorisation des formateurs au sein du RESIFIP a été mise en place. Cette commission aura pour mission d'examiner les différentes approches possibles, d'élaborer des recommandations concrètes et de proposer des mesures adaptées visant à renforcer la reconnaissance, la motivation et le rôle des formateurs au sein du réseau. Les résultats des travaux de cette commission devront être soumis, pour validation et décision, aux organes de gouvernance compétents du RESIFIP.

Bilan des activités du RESIFIP 2017 - 2023

Depuis sa création, le RESIFIP est passé de 18 à 33 pays membres, favorisant la coopération par le partage de bonnes pratiques et le développement des compétences via formations, séminaires et recherches appliquées en finances publiques.



Le RESIFIP a organisé plusieurs conférences stratégiques sur des thèmes tels que la gestion de crise, la digitalisation et l'égalité des genres, tout en signant des conventions de partenariat et proposant des formations spécialisées animées par des experts. Face à la Covid-19, il a su s'adapter avec des webinaires et initiatives innovantes.



Le réseau a renforcé sa visibilité grâce à son site web, des newsletters et des actes de conférences. Il vise désormais à étendre son influence, notamment vers des pays anglophones, et à intégrer des solutions numériques et thématiques novatrices, comme l'intelligence artificielle et l'analyse avancée des finances publiques.



Info sur le Réseau

Résultats de l'enquête menée en marge de la CIPF 2024

Dans le cadre de la 6^{ème} édition de la Conférence Internationale des Finances Publiques (CIPF), une enquête a été menée auprès des 33 pays membres du réseau pour évaluer les réalisations communes et préparer des initiatives futures plus ciblées. La majorité des membres se disent satisfaits de leur expérience avec le CIPF, ayant participé à diverses activités telles que des formations (40%), des visites d'étude (15%), et des conférences ou webinaires (30%). Ces activités ont renforcé leurs compétences professionnelles et facilité l'échange de bonnes pratiques, consolidant ainsi le rôle du CIPF en tant que plateforme de collaboration.

Les membres expriment des attentes importantes, en particulier en matière de renforcement du réseautage et des partenariats stratégiques, avec 73% souhaitant participer à plus de visites d'étude et 17% recherchant des formations spécialisées. En termes de contribution, 39% souhaitent s'enga-

ger dans des projets de recherche, tandis que 71% soutiennent la création d'un réseau de formateurs. Concernant la communication, 83% des membres demandent une mise à jour régulière et interactive des outils numériques, et 61% estiment que des programmes de mentorat faciliteraient le transfert des savoir-faire.

Les recommandations mettent en avant la création d'un groupe technique permanent pour coordonner les initiatives et l'importance d'un engagement renforcé des dirigeants pour pérenniser les efforts. Il est également suggéré de maintenir le leadership du Maroc et d'élargir le réseau afin de renforcer la coopération internationale et promouvoir des réformes durables.



Mme Loubna NAJIMI

Cheffe de Service de la Formation à Distance
Ministère de l'Economie et des Finances

ATELIER : VALORISATION DES FORMATEURS



Yannick Girault
Président du Réseau des Ecoles
du Service Public
Directeur de l'École Nationale des Finances
Publiques - République Française

Malgré les avancées technologiques, le rôle des formateurs demeure essentiel et irremplaçable dans la transmission des savoirs. Pour garantir la qualité de la formation, les formateurs doivent être bien qualifiés, sélectionnés rigoureusement et bénéficier d'une formation continue. Leur expertise doit être reconnue par des certifications et des processus de recrutement adaptés. Il est également important de structurer les formations de manière efficace et de fournir une reconnaissance tangible aux apprenants, comme des attestations ou diplômes. En résumé, même avec la numérisation, la qualité de l'enseignement repose sur des formateurs qualifiés et valorisés.



Frédéric MARTIN
Président
Institut COMPASS
Canada

Depuis 2006, un programme de certification universitaire, en partenariat avec l'Université Laval de Québec, forme les cadres du service public à des fonctions de direction et de leadership. Ce programme répond à la nécessité de mettre à jour régulièrement les compétences des cadres, face à un environnement en constante évolution. Trois éléments clés impliquent ce partenariat : l'Université Laval, un institut privé (COMPASS depuis 2021) pour plus de flexibilité,

et des partenaires locaux.

Le programme de 180 heures se divise en trois modules de 60 heures, avec des cours en présentiel, à distance ou hybrides. Il se concentre sur un cadre théorique, des outils pratiques mis à jour, et des études de cas adaptées aux contextes locaux. L'évaluation est rigoureuse, avec une évaluation initiale et finale, ainsi qu'un projet intégrateur. La certification est reconnue à la fois nationalement et internationalement, et les crédits obtenus peuvent être utilisés pour des études supérieures, offrant ainsi des avantages professionnels.



Yannick LEVODO
Secrétaire Général Adjoint
Chargé de la coopération et des relations
publiques
PSSFP
République du Cameroun

La valorisation des formateurs-vacataires internes passe par la reconnaissance des défis qu'ils rencontrent, notamment la gestion du temps et le manque de formation pédagogique. Pour améliorer leur efficacité, il est essentiel de renforcer le cadre juridique, en clarifiant leurs droits et obligations par des contrats adaptés. Le développement du personnel est également crucial, en leur offrant des formations continues pour améliorer leurs compétences, notamment en andragogie et en outils numériques. Enfin, il est important de favoriser la collaboration entre formateurs à travers des réseaux d'échanges pour renforcer leur professionnalisation et stimuler l'innovation dans les méthodes de formation.



Ilhame TOUNSI
Chef de Service de la Qualification des Compétences
Ministère de l'Economie et des Finances
Royaume du Maroc

Les formateurs internes jouent un rôle fondamental dans le succès des programmes de formation au sein du Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc. Ils assurent 87% de jours de formation. Toutefois, plusieurs défis se posent, notamment l'identification des compétences internes, leur disponibilité et le manque de reconnaissance formelle.

Dans ce cadre, l'Institut des Finances du Ministère propose un dispositif de certification des formateurs internes visant à reconnaître et valoriser l'expertise présente au sein du Ministère, et aussi de garantir l'adaptation des formations aux besoins du personnel. Il permettra de simplifier la procédure de recours aux compétences internes.

Il repose sur une démarche d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour solliciter les candidatures des fonctionnaires souhaitant s'impliquer dans la formation interne, les accréditer et les certifier. Le processus se base sur 4 étapes : (i) identification des besoins de formation par les directions, (ii) publication de l'AMI via un canal de communication interne, (iii) soumission des candidatures par les fonctionnaires intéressés et (iv) évaluation par un comité de sélection. La validation des candidats retenus nécessite l'animation d'une action formation en vue de la certification.

La gestion du dispositif est gérée par l'Institut qui valide les désignations des formateurs, en veillant à leur disponibilité, et au respect des limites d'heures de formation fixées à 60 heures par semestre. Il assure également la procédure d'indemnisation des formateurs et le maintien régulier du vivier de ces formateurs.

Nous contacter

RÉSEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES

Secrétariat du RESIFIP :
Téléphone : +(212) 05-37-67-75-78
Fax : +(212) 05-37-67-72-26

Messagerie :

CIFP@finances.gov.ma

Visitez notre site web :

<http://resifip.net>

